GastroSuisse

05.12.2016 – 21:38 Uhr

GastroSuisse, hotelleriesuisse : Le Conseil national décide de la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse

Zurich (ots) -

L'hôtellerie-restauration rejette la bureaucratie et exige un modèle
à plusieurs niveaux

Le Conseil national a traité aujourd'hui l'élimination des divergences avec le Conseil des Etats dans le cadre de la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. La décision actuelle nuit au bien-être des PME, et de ce fait aussi aux 27 000 hôtels et restaurants en Suisse. GastroSuisse et hotelleriesuisse exigent par conséquent que des améliorations soient faites de toute urgence. La mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse doit suivre un modèle à plusieurs niveaux. Des mesures de contrôle ne doivent être nécessaires que si une valeur de seuil des indicateurs économiques et du travail est dépassée. En particulier les interviews obligatoires, bureaucratiques au possible, sont une surcharge de travail pour la branche, fortement dépendante du personnel avec ses plus de 200 000 collaborateurs, ils alourdissent les tâches administratives, rendant le recrutement encore plus cher.

L'hôtellerie-restauration nécessite une solution non bureaucratique

Les hôtels et les restaurants soutiennent la préférence indigène. Recruter à l'intérieur du pays est plus simple, plus rapide et ne revient pas plus cher: la convention collective nationale de travail définit les salaires minimums, qui valent pour tous les collaborateurs, aussi pour les étrangers.

Un modèle à plusieurs niveaux

Les associations de l'hôtellerie-restauration exigent que l'immigration de main-d'oeuvre soit réglée par un modèle à plusieurs niveaux. Si une valeur de seuil est atteinte, on applique l'obligation d'annoncer les places vacantes aux ORP. Si cette mesure ne suffit pas, alors, à un deuxième niveau, d'autres mesures peuvent être prises. Mais la branche refuse les interviews obligatoires ou un devoir de motivation. Beaucoup de PME n'ont pas un département HR. Si les ORP transmettent des dossiers de qualité, tout employeur sera intéressé à inviter le candidat correspondant à un entretien d'embauche, qui aura de fortes chances d'être concluant pour les deux parties.

Indicateur de pénurie par profession: l'indicateur correct

La branche de l'hôtellerie-restauration comprend toute une palette de professions très variées avec une demande très variée également. Concernant l'immigration, on doit agir par conséquent au niveau régional et au niveau des professions. Mettre des branches entières dans le même pot est erroné. La recherche d'un cuisinier avec CFC dans une région de montagnes ne représente pas la même urgence que celle d'une gouvernante sans formation en ville de Zurich. Il faut tenir compte de ces différences!

La mise en place de mesures en fonction du chômage dans une branche s'avère donc inefficace. D'autres indicateurs doivent impérativement être pris en compte, notamment les difficultés rencontrées dans le recrutement du personnel, la durée de la recherche de place par les chômeurs et la durée de la recherche de collaborateurs appropriés. De tels indicateurs sont par exemple pris en compte dans le modèle de l'AWA Zurich.

Gastro Suisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (dont environ 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

hotelleriesuisse est le centre de compétence de l'hôtellerie en Suisse. L'association des entrepreneurs défend les intérêts des hôtels à vocation nationale et internationale. Les établissements classés par hotelleriesuisse représentent 65% des lits d'hôtels disponibles en Suisse et génèrent 75% des nuitées.

Contact:

GastroSuisse, Casimir Platzer, Président

044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Christophe Hans, Responsable Politique économique
Téléphone 031 370 41 40, media@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100796583 abgerufen werden.